

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRYSéance publique du 1^{er} décembre 2015

L'an deux mille quinze, le premier décembre à 19h00, les membres du conseil municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 26 novembre 2015 conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : M. Paul Baudry, Maire, Mmes et MM. Gallot, Yaouanc, Bonzon, Lahorgue, Delettre, Etchegaray, Bigé, Gay, Klisz, Bigoteau, Etcheverry, Recart, David, Sorhais et Gony.

Excusé(s) : Mme et MM. Davril (procuration à M. Baudry) et Vigier (procuration à M. Sorhais).

Absente : Mme Dallet

Secrétaire de séance : M. Michel Lahorgue

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 16

Nombre de votants : 16

N° 15 : Objet : Création d'un poste d'attaché principal à temps complet

Le maire, rappelle au conseil que conformément à l'article 97 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Considérant la nécessité pour une bonne organisation des services et tenir compte des mouvements de personnel tels que départ à la retraite et avancements de grade,

Le maire propose à l'assemblée,

- La création d'un emploi d'attaché principal à temps complet.

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment ses articles 97 et suivants,

VU le tableau des emplois adopté par le conseil municipal le 29 septembre 2015

M. Baudry le 26/12/2015

Le CONSEIL MUNICIPAL

ADOPTE les modifications du tableau des effectifs proposées,

DIT que la création de poste prendra effet le 1^{er} janvier 2016, .

DIT que les crédits suffisants sont inscrits au budget de l'exercice.

Vote : 16

Pour : 18 dont 2 procurations

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

P. Baudry

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Baudry', written over a horizontal line.